

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

# Commission de l'Assemblée nationale

# Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 14 janvier 2022

Statuer sur une demande de changements de membres au sein des commissions parlementaires

Dépôt à l'Assemblée nationale : n ° 229-20220201

# TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU VENDREDI 14 JANVIER 2022		
ANNEXE		
I.	Demande du groupe parlementaire formant l'opposition officielle	

Réunion du vendredi 14 janvier 2022

Objet : Statuer sur une demande de changements de membres au sein des commissions parlementaires

### Membres présents:

- M. Paradis (Lévis), président
- M. Fortin (Pontiac), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M<sup>me</sup> Labrie (Sherbrooke), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition
- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

\_\_\_\_\_

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président, le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

Statuer sur une demande de changements de membres au sein des commissions parlementaires :

Concernant la demande adressée, le 14 janvier 2022 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale par le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, afin de désigner :

- M. Tanguay (Lafontaine) membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, en remplacement de M. Arcand (Mont-Royal-Outremont);
- M. Tanguay (Lafontaine) membre de la Commission de l'économie et du travail, en remplacement de M. Leitão (Robert-Baldwin);

- M. Benjamin (Viau) membre de la Commission de l'économie et du travail, en remplacement de M. Derraji (Nelligan) ;
- M. Barrette (La Pinière) membre de de la Commission des institutions, en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine);
- M. Arcand (Mont-Royal-Outremont) membre de la Commission des finances publiques, en remplacement de M. Derraji (Nelligan);
- M. Derraji (Nelligan) membre de la Commission de la santé et des services sociaux, en remplacement de M. Birnbaum (D'Arcy-McGee).

Le comité directeur <u>approuve</u> cette demande.

Le secrétaire de la Commission,	Le président de la Commission,	
Original signé par	Original signé par	
François Arsenault	François Paradis	
FA/mcb		
Québec, le 14 janvier 2022		

# ANNEXE I

Demande du groupe parlementaire formant l'opposition officielle

De: <u>Moreau, Cindy</u>

A: Desnoyers, Annie; Blanchette, Martin; Larouche, Josée; Moreau, Lise
Cc: Huot-Gallien, Mélissa; Larochelle, Anne-Marie; Arsenault, François

**Objet:** Changements de membres au sein de commissions

**Date:** 14 janvier 2022 15:51:09

Bonjour à tous,

Suivant le changement de certains de nos porte-paroles, nous souhaiterions procéder à des modifications au sein de Commissions. Les changements proposés sont les suivants :

- Que le député de LaFontaine soit nommé membre permanent de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, en remplacement du député de Mont-Royal-Outremont;
- Que le député de LaFontaine soit nommé membre permanent de la Commission de l'économie et du travail, en remplacement du député de Robert-Baldwin;
- Que le député de Viau soit nommé membre permanent de la Commission de l'économie et du travail, en remplacement du député de Nelligan;
- Que le député de La Pinière soit nommé membre permanent de la Commission des institutions, en remplacement du député de LaFontaine;
- Que le député de Mont-Royal-Outremont soit nommé membre permanent de la Commission des finances publiques, en remplacement du député de Nelligan;
- Que le député de Nelligan soit nommé membre permanent de la Commission de la santé et des services sociaux, en remplacement du député de D'Arcy-McGee.

Nous souhaiterions que ces changements puissent être entérinés par courriel par le comité directeur de la CAN et par la suite, le rapport du comité directeur serait déposé avec effet rétroactif à la reprise des travaux le mardi  $1^{er}$  février prochain.

Je vous prie de confirmer si nous avons le consentement de vos leaders respectifs et du Président de l'Assemblée nationale pour procéder ainsi.

Bon weekend,

#### **Cindy Moreau**

Directrice

Cabinet du Leader de l'opposition officielle

Tél.: 418 643-1275